

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/14520
12 juin 1981
ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 11 JUIN 1981, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE TUNISIE AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après le texte du message adressé le 8 juin 1981 par S. Exc. Habib Bourguiba, président de la République tunisienne à S. Exc. Saddam Hussein, président de la République irakienne à la suite de l'agression d'Israël contre l'Iraq.

Citation : "Nous avons appris avec une profonde indignation la nouvelle de l'agression lâche et de l'acte de terrorisme international perpétrés par Israël contre le peuple iraquien frère. En cette circonstance où la communauté internationale se doit de condamner cette agression flagrante, nous tenons à vous exprimer la solidarité totale du peuple tunisien et à vous réaffirmer notre détermination à poursuivre la lutte afin que cessent de tels actes criminels dirigés contre la nation arabe et ses acquis." Fin de citation

Je vous prie de le faire distribuer comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Tafeb SLIM

81-15746

